

Suivi des mesures du programme politique 2010-2013

Etat de la mesure (définition) : 158 actions

Objectif atteint, décision politique prise:	Mesure réalisée
En cours de réalisation:	En cours
Réflexions en cours:	A l'étude
Aucune mesure prise:	Abandonnée
	Total

No	Qui	Démarche, procédure, décision politique	Suivi de la mesure	Etat de la mesure
1	Jeunesse et Intégration	travailler davantage avec les associations (social, sport, culture, etc.). Offrir aux associations une tribune dans notre journal « Vivre la ville » afin de les faire connaître et provoquer une adhésion plus forte de la population. Favoriser l'auto-organisation de la population dans les domaines de la culture, des sports, des organisations de jeunesse ainsi que le bénévolat		
2	Jeunesse et Intégration	développer les activités en faveur des enfants et adolescents durant les vacances scolaires (accueil parascolaire, passeport vacances, camps de la Rouvraie, offres du Service des sports, Centre de loisirs) dans le cadre de la politique générale de conciliation « vies familiale et professionnelle »		

3	Jeunesse et Intégration	lutter contre l'illettrisme : mise en place du programme quadriennal de promotion de la lecture au sein des crèches communales, puis du dispositif d'accueil parascolaire. Soutenir les actions de prévention menées dans les quartiers, les institutions et en milieu scolaire par les Associations « Lire et Ecrire » et « PIP » (prévention de l'illettrisme au préscolaire) ; mettre en relation des jeunes et des personnes âgées pour favoriser la lecture		
4	Ressources humaines	former le personnel communal au développement des liens de proximité avec la population (formation interne), favoriser le dialogue		
5	Jeunesse et Intégration	favoriser l'intégration des communautés étrangères en intensifiant notre collaboration avec des associations comme Biblimonde et Culture nomade notamment		
6	Sports	favoriser l'organisation de manifestations culturelles et sportives dans les quartiers		
7	Jeunesse et Intégration	évaluer le programme pilote « Anim'Action » et le cas échéant le poursuivre et l'étendre à d'autres quartiers de la ville		
8	Sécurité	adapter et développer la police de proximité et l'Observatoire de la cohésion sociale et de la sécurité		
9	Jeunesse et Intégration	développer les collaborations avec les sociétés locales, y compris avec les associations d'étudiants et les directions des homes		

10	Jeunesse et Intégration	favoriser l'entraide citoyenne en collaboration avec le tissu associatif et en particulier avec l'Association neuchâteloise de services bénévoles		
11	Sécurité	évaluer et négocier les modalités de la convention passée entre la Ville de Neuchâtel et le chef du DJSF concernant la collaboration policière en ville de Neuchâtel		
12	Sports	développer le sport en entreprise, dans une organisation de partenariat public/privé		
13	Affaires sociales	emploi : favoriser l'intégration socioprofessionnelle des personnes émargeant à l'aide sociale et plus particulièrement la population des moins de trente ans par l'engagement d'une vingtaine de stagiaires en premier emploi et par l'ouverture de nouveaux programmes d'occupation à Neuchâtel		
14	Affaires sociales	vieillessement : œuvrer, dans le cadre des fondations existantes, à la création d'une trentaine d'appartements protégés pour personnes âgées, avec un fonctionnement innovant dans le domaine		
15	Jeunesse et Intégration	créer une cantine scolaire au sein de l'Hôtel des Associations		
16	Sports	écoles de sport, atelier des musées et animation sportive : favoriser les échanges entre disciplines pour les jeunes, en collaboration avec les clubs et les associations		

17	Jeunesse et Intégration	renforcer l'attractivité de Neuchâtel en matière d'études supérieures, en favorisant les collaborations entre les Ecoles supérieures du secondaire II et du tertiaire, la HE-Arc et l'Université ; favoriser l'offre en matière de culture, de sport et de logement à destination des étudiants		
18	Jeunesse et Intégration	affirmer la responsabilité des communes dans la gestion de la scolarité obligatoire, y compris après la mise en œuvre de la réforme « HarmoS » et s'opposer à la cantonalisation de cette tâche de proximité		
19	Jeunesse et Intégration	découpler la structure d'accueil « Le Serpentin » aux Valangines, qui accueille actuellement les élèves des collèges de Vauseyon et des Parcs, en trouvant de nouveaux locaux plus proches de ce dernier collège		
20	Jeunesse et Intégration	étendre à la journée complète l'horaire d'accueil de la structure d'accueil « Le Mikado » aux Acacias à l'occasion du déménagement de la crèche dans le nouveau bâtiment propriété de la Ville sur le site des Cadolles		
21	Culture	soutenir la culture jeune, émergente, la relève, les nouveaux talents, la création locale, l'art contemporain et les musiques actuelles		
22	Culture	mettre l'accent sur le fonctionnement des lieux culturels et leur animation		

23	Culture	redéfinir les missions de la Maison du Concert et en faire le lieu d'expression privilégié des arts de la scène produits par les indépendants sans exclusivité		
24	Politique d'agglomération	intensifier la collaboration avec les villes de l'Arc jurassien : Le Locle et La Chaux-de-Fonds, dans le cadre du Réseau des trois villes, ainsi que Bienne et Yverdon-les-Bains		
25	Culture	intensifier la collaboration avec les communes du littoral à travers la commission sport, culture, loisirs de la COMUL et créer un Conseil de la culture au niveau de l'agglomération pour associer en amont nos communes partenaires à l'élaboration de notre politique culturelle		
26	Culture	favoriser l'animation culturelle dans des lieux typiquement urbains où s'exprime la culture postmoderne comme le CAN, la Case à chocs, la Maison du Concert, le Théâtre de la Poudrière, le Théâtre Tumulte, le Centre culturel neuchâtelois, le Bar King		
27	Culture	renforcer le rôle de centre culturel de nos musées communaux tout en développant les collaborations notamment avec les autres institutions du Réseau des trois villes dans le sens d'une saine complémentarité		
28	Culture	conclure des mandats de prestations avec les acteurs culturels bénéficiant de subventions régulières supérieures importantes		

29	Culture	consacrer une part importante de nos moyens aux expressions d'avant-garde en favorisant des pratiques artistiques à la pointe de la réflexion exercées par de jeunes talents qui jettent un œil critique sur le fonctionnement de notre société		
30	Culture	conserver à Neuchâtel les festivals qui s'y sont développés et soutenir leur expansion contrôlée (Festineuch, NIFFF, Festival choral international, Festival Neuchâtel Scène ouverte, Buskers Festival, Semaine internationale de la marionnette en Pays neuchâtelois)		
31	Politique d'agglomération	développer les prestations en partenariat avec les communes voisines regroupées au sein de la Communauté urbaine du littoral (COMUL) au profit de la population de l'ensemble de l'agglomération		
32	Environnement	assainir les bâtiments (p.ex. Pierre-à-Bot 30-32)		
	Jeunesse et Intégration	assainir les bâtiments (p.ex. le collège du Crêt-du-Chêne)		
33	Développement durable	remplacer progressivement les lampes à incandescence dans l'Administration sur 4 ans en vue de leur interdiction dès la fin 2013		
34	Développement durable	réduire la consommation électrique (appareils en stand-by, gestion de l'éclairage,) par des campagnes d'informations et de démonstrations par service		

35	Ressources humaines	éliminer les fontaines à eau en bonbonne : programme d'encouragement pour l'utilisation des installations branchées directement sur le réseau ou du simple robinet		
36	Infrastructures et énergies	créer une mise en réseau des chauffages à distance existants afin de permettre le développement de leur alimentation en bois produit localement		
37	Infrastructures et énergies	établir un avant-projet pour la réalisation d'un réseau de « froid » à distance au centre-ville à partir de l'eau pompée dans le lac, en collaboration avec les partenaires privés concernés sur la base de l'étude financée par Suisse énergie concernant le potentiel d'utilisation des ressources naturelles pour du Freecooling en ville de Neuchâtel. Pour rentabiliser ce réseau, ce dernier pourrait également être utilisé pour alimenter des pompes à chaleur en période hivernale		
38	Environnement	rendre obligatoire l'établissement de l'étiquette display pour tous les bâtiments d'habitation et de service (privés et publics) de la Ville de Neuchâtel		
39	Environnement	encourager et accompagner les programmes d'assainissement pour les bâtiments dont les valeurs de consommation sont anormalement élevées et les réaliser dans un certain délai tenant compte du cycle de vie du bâtiment (30-40 ans pour les éléments d'enveloppe, 15 ans pour		

		les installations techniques, et quelques mois pour des mesures de réglage ou d'optimisation)		
40	Développement durable	étudier et mettre en œuvre des moyens de réduire la consommation de l'éclairage public et de diminuer la pollution lumineuse nocturne		
41	Développement durable	introduire le principe de la « Centrale à Négawatts » pour communiquer de manière dynamique au sujet de l'évolution des économies d'énergie. Il s'agit de centraliser et d'additionner les économies réalisées en kW et d'illustrer le résultat sous la forme d'une « centrale » à production négative. Cet outil de communication permet de fixer des objectifs généraux d'économies en regroupant l'ensemble des actions		
42	Environnement	participer au projet de Management Energétique Urbain selon l'engagement de la Ville. L'outil informatique qui sera développé dans le cadre de ce programme doit en particulier permettre de valoriser et optimiser les réseaux de chauffage à distance existants en y intégrant des installations de production combinées de chaleur et d'électricité		
43	Développement durable	poursuivre le projet Holistic qui est actuellement conduit dans le quartier Gare-Mail-Monruz-Maladière et qui permettra d'ici à 2012 de mieux apprécier la manière d'engager les propriétaires privés à entreprendre des actions d'amélioration énergétiques sur leur bâtiment		

44	Infrastructures et énergies	faire construire les installations de turbinage des eaux de la Serrière et du Seyon par VITEOS		
45	Infrastructures et énergies	réaliser le turbinage des eaux à la sortie de la STEP		
46	Infrastructures et énergies	faire construire les éoliennes prévues à Chaumont par VITEOS		
47	Infrastructures et énergies	étudier le potentiel géothermique profond notamment dans le secteur de Monruz en lien avec la chaire récemment créée à l'Université (CREGE) et dans le prolongement de l'étude menée par l'Etat (Programme cantonal de développement de la géothermie à Neuchâtel)		
48	Développement durable	évaluer la possibilité d'un regroupement des installations de panneaux solaires photovoltaïques sur des toitures favorables appartenant à la Ville (écoles, patinoires, stade la Maladière, ...) en lieu et place d'installations individuelles et sous une forme à définir		
49	Infrastructures et énergies	faire compléter la centrale photovoltaïque du complexe de la Maladière par VITEOS		
50	Transports	assurer la desserte des « Park & Ride » par les transports publics		

51	Transports	étudier les moyens d'augmenter la flexibilité et l'offre des transports publics en fonction de l'affluence notamment lors de manifestations		
52	Transports	réexaminer le mode de subventionnements des abonnements de l'Onde verte et en assurer, le cas échéant, la promotion		
53	Transports	réaliser le projet « Mobile en Ville » : il s'agirait de proposer une « carte-coupons » permettant à l'utilisateur de bénéficier d'actions concrètes en matière de transports publics et de mobilité en collaboration avec les entreprises concernées		
54	Transports	étudier, en collaboration avec l'association Noctambus, l'extension de la prestation aux autres villes		
55	Transports	mettre en place un réseau de points de recharge pour scooter et vélos électriques dans le cadre du programme NewRide		
56	Transports	mettre en œuvre un 2e train de mesures en faveur d'une mobilité durable		

57	Transports	étudier la création d'un bateau-bus (solaire,...) le long des rives (à l'échelle de l'agglomération)		
58	Transports	finaliser et réaliser le programme d'actions « plan de mobilité professionnelle » pour l'administration		
59	Transports	développer les contacts avec les entreprises afin de favoriser les plans de mobilité d'entreprises par quartier		
60	Transports	centraliser dans un catalogue d'outils communs les mesures applicables et appliquées sur la commune de Neuchâtel via le site Internet		
61	Transports	étudier les moyens d'encourager un système de covoiturage à Neuchâtel		
62	Environnement	intégrer le domaine de l'énergie et de l'environnement dans les réflexions pour la mise à jour du plan et règlement d'aménagement communal		
63	Infrastructures et énergies	étudier la réduction de l'empreinte routière et notamment élargir l'espace piétonnier au nord de la place Numa Droz		
64	Sécurité	étudier la faisabilité de la mise en sens unique de la boucle routière entourant la zone piétonne tout en maintenant les lignes de transports publics actuels		
65	Environnement	initier le réaménagement les Jeunes-Rives (programme European)		

66	Infrastructures et énergies	réaménager le secteur de Serrières en profitant de l'opportunité des importants aménagements liés à la réalisation du tunnel autoroutier		
67	Tourisme	étudier l'implantation d'un camping de passage « léger » dans la zone d'utilité publique de Chaumont en vue d'y développer le tourisme vert en lien avec les infrastructures existantes ou à réhabiliter		
68	Environnement	centraliser les données environnementales existantes		
69	Environnement	compléter les données environnementales manquantes		
70	Environnement	mettre en place un monitoring permettant une consultation simplifiée et un suivi coordonné de l'évolution de la situation dans le domaine environnemental		
71	Environnement	établir un bilan de la qualité de l'air sur la base de l'ensemble des études existantes. Assurer un suivi, mettre en place un monitoring de la qualité de l'air par quartier sensible		
72	Environnement	habiller et intégrer la station de référence de mesures de la qualité de l'air à l'avenue de la gare		

73	Environnement	bénéficier d'instruments de mesure de la qualité de l'air afin d'affiner les observations à l'échelle locale (quartier, carrefour, rue) en collaboration avec le SCPE, dans le but de contrôler concrètement l'évolution de la qualité de l'air ponctuellement pour évaluer localement les effets des mesures prises et suivre les zones critiques (p. ex secteur Draizes, Ecluse, Bercles,...)		
74	Infrastructures et énergies	organiser et favoriser des actions au niveau des quartiers tels que vide-greniers et manifestation de promotion du tri des déchets, de nettoyage du quartier. Favoriser l'introduction de la taxe au sac, développer et intensifier les points de collecte de type Ecopoint		
75	Infrastructures et énergies	établir le cahier des charges relatif à l'approvisionnement, la distribution et le contrôle de l'eau par le gestionnaire du réseau d'eau de la Ville de Neuchâtel, soit VITEOS		
76	Infrastructures et énergies	étudier, en collaboration avec VITEOS, le Service de la consommation et des affaires vétérinaires et le Service cantonal de la protection de l'environnement, l'avenir de la station de conditionnement de Champ-Bougin		
77	Infrastructures et énergies	prendre les mesures nécessaires pour maintenir et garantir la qualité de l'eau produite dans les gorges de l'Areuse		

78	Développement durable	diminuer les rejets par les ménages de substances polluantes dans les eaux usées, notamment en ce qui concerne les phosphates dans les produits pour les machines à laver la vaisselle		
79	Développement durable	effectuer des campagnes de prélèvements et d'analyses des eaux usées afin de surveiller les rejets et localiser les éventuels rejets non conforme		
80	Environnement	poursuivre le programme « Nature en Ville »		
81	Environnement	développer une « boîte à outils environnementale » sur le site de la Ville de Neuchâtel		
82	Développement durable	développer des partenariats avec des fournisseurs de solutions « durables » pour obtenir des prix préférentiels (appareils de mesures, abonnements, ...).		
83	Environnement	mettre en valeur les actions que certains services ont déjà mis en œuvre, les développer afin que ces expériences puissent être utilisées à plus grande échelle au sein de l'administration et en développer de nouvelles, notamment dans les domaines du recyclage des déchets, des chantiers, de la mobilité, de l'énergie et de la communication. Ce système doit permettre un échange d'expériences avec les autres services, de déceler les points faibles et planifier les actions en vue d'y remédier		

84	Développement durable	introduire au sein de l'administration le logiciel Ecoentreprise, un outil informatique développé par Ecoparc et permettant une mise en pratique et une évaluation simple et efficace		
85	Infrastructures et énergies	évaluer la composition et la statique des décharges des Plaines-Roches et de Tête-plumée. En cas de besoin, mettre en place un monitoring		
86	Infrastructures et énergies	évaluer le risque sur le domaine naturel des falaises, mettre en place un programme de prévention		
87	Infrastructures et énergies	développer, coordonner et mettre en œuvre une procédure visant à favoriser une démarche environnementale pour l'organisation de manifestations		
88	Développement durable	dresser un bilan de la situation, reprendre les actions qui ont bien fonctionné et en proposer de nouvelles dans le cadre d'une mise à jour du processus		
89	Développement durable	renforcer les liens entre les générations et concrétiser les principes du développement durable dans la vie quotidienne		
90	Environnement	initier un partenariat entre la population, les autorités et l'administration, notamment en lien avec les projets urbanistiques et d'aménagement		
91	Développement durable	étudier les possibilités de mettre en œuvre cette approche dans les quartiers de la Ville		

92	Développement durable	valoriser le complexe immobilier de la ferme de Pierre-à-Bot suite au départ du siège romand de la Fédération d'éducation à l'environnement		
93	Environnement	adapter l'ampleur de notre parc immobilier et favoriser la cohésion sociale		
94	Environnement	recourir systématiquement au fonds cantonal d'aide au logement		
95	Environnement	assainir les bâtiments du patrimoine immobilier administratif		
96	Environnement	doter la Ville d'instruments adaptés pour assurer une efficiente politique d'entretien		
97	Environnement	à Monruz Sud, valoriser les friches industrielles		
98	Environnement	valoriser le secteur de Monruz Sud		
99	Sports	affecter l'ensemble du secteur du Chanet en lien avec des activités de formation dans le domaine du sport		
100	Environnement	initier la réalisation de la première étape de réaménagement des Jeunes-Rives, du Vieux-Port, du quai Osterwald et la Place du Port / Place Alexis-Marie-Piaget		
101	Environnement	valoriser la zone d'utilité publique à Chaumont		
102	Environnement	débuter les travaux de révision des plans directeur et d'aménagement communaux		

103	Transports	améliorer l'accès à la gare		
104	Environnement	valorisation du bois provenant de nos forêts		
105	Transports	mettre en œuvre le plan directeur de la mobilité douce		
106	Infrastructures et énergies	poursuivre l'entretien du domaine public et du réseau routier		
107	Politique d'agglomération	élargir l'offre des prestations aux partenaires de l'agglomération		
108	Politique d'agglomération	dans le cadre du Réseau urbain neuchâtelois (RUN), mettre en place un contrat d'agglomération		
109	Culture	définir une stratégie de promotion culturelle commune		
110	Culture	promouvoir la collaboration entre les différents acteurs culturels, les institutions culturelles et les pouvoirs publics		
111	Culture	mettre certains équipements culturels en commun afin de maximiser leur utilisation		
112	Transports	coordonner les projets de développement et les transports		
113	Transports	promouvoir l'utilisation des transports publics		
114	Transports	favoriser la mobilité du public à l'intérieur du réseau des trois villes au moyen des transports publics		

115	Environnement	constituer un pôle de compétences entre les trois villes afin de fonctionner en tant qu'interlocuteur unique auprès du canton		
116	Environnement	faciliter l'accès aux données foncières cantonales		
117	Politique d'agglomération	réaliser une étude sur une nouvelle répartition des compétences entre le Canton et les trois villes respectivement les agglomérations		
118	Environnement	répartir entre les villes des infrastructures d'importance cantonale		
119	Environnement	élaborer une stratégie logement du Littoral		
120	Environnement	faciliter la promotion des pôles de développement		
121	Transports	développer un système de transports publics performant en termes de cadence, desserte, rapidité et efficacité		
122	Environnement	assurer un accès aux centres-villes, aux équipements et aux pôles de développement		
123	Transports	développer la mise en réseau des transports publics		

124	Transports	développer les interfaces transports publics – transports motorisés individuels		
125	Environnement	améliorer la collaboration et la coordination régionales en matière d'équipements et d'infrastructures à construire		
126	Politique d'agglomération	optimiser la gestion des équipements et infrastructures d'importance régionale		
127	Environnement	étude en vue de la création d'une Agence de développement		
128	Politique d'agglomération	mise en place d'un système de répartition des charges et bénéfices		
129	Politique d'agglomération	participer activement à la redéfinition du paysage institutionnel du canton ainsi qu'à la répartition des missions, en lien avec leur financement		
130	Finances	accompagner la révision de la péréquation financière intercommunale dans la perspective d'une meilleure reconnaissance des charges d'agglomération		
131	Finances	consolider la fortune nette, après l'entrée dans la CPU et la période de crise, à hauteur de 15 millions au moins		
132	Finances	intégrer les nouveaux outils de maîtrise des finances décidés par le Conseil général		

133	Finances	tendre à l'autofinancement des investissements (freiner l'endettement)		
134	Finances	supprimer la taxe sur les spectacles		
135	Finances	analyser au moins une vingtaine de prestations de la Ville (statu quo, suppression, cantonalisation selon le principe de la subsidiarité, externalisation par mandats de prestations, régionalisation, adaptation), dans une perspective de réduction des charges ou d'augmentation des recettes		
136	Finances	poursuivre l'adaptation de l'ensemble des taxes et émoluments		
137	Finances	examiner les prestations en vue d'une tarification à prix coûtant		
138	Finances	finaliser une entrée en douceur dans la CPU, du point de vue financier		
139	Finances	poursuivre la centralisation à l'interne des activités financières et comptables		
140	Finances	développer le processus de réforme, en lien avec l'association des cadres, tendant à l'examen des prestations de la Ville, réflexion à élargir à l'ensemble du personnel et à la commission financière du Conseil général		
141	Finances	lutter contre les reports de charges et confiscations de produits menés par l'Etat hors désenchevêtrement		

142	Finances	contribuer à la remise en question du principe de l'exonération fiscale totale dont peuvent bénéficier certaines personnes morales		
143	Promotion économique	favoriser l'accueil et l'intégration du personnel expatrié des entreprises internationales		
144	Promotion économique	attirer de nouvelles entreprises et accompagner celles qui sont déjà installées		
145	Environnement	poursuivre la densification de l'habitat		
146	Promotion économique	contribuer à la mise en place d'un cursus en comptabilité et finance internationales		
147	Promotion économique	contribuer à la dynamisation du centre-ville		
148	Promotion économique	collaborer de manière accrue avec les services de l'Etat		
149	Promotion économique	étudier la possibilité d'extension et de densification de zones de développement économique		
150	Promotion économique	finaliser la restructuration de la gestion du portefeuille d'assurances choses et RC		
151	Ressources humaines	moderniser le statut du personnel, de manière générale et en lien avec différents thèmes (temps partiel, égalité hommes-femmes, etc.)		

152	Ressources humaines	contenir l'augmentation de la masse salariale induite par le système de rémunération mis en place en 2002		
153	Ressources humaines	centraliser la politique RH, notamment dans le domaine des assurances sociales		
154	Ressources humaines	développer une politique de gestion des compétences		
155	Ressources humaines	soutenir l'encadrement		
156	Ressources humaines	centraliser la gestion de l'absentéisme		
157	Ressources humaines	mettre en place une politique d'apprentissage et de formation		
158	Ressources humaines	améliorer la gestion des conflits et la lutte contre le harcèlement		